



FONAREV

Fonds national des réparations des victimes de violences
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes
contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf. : FONAREV/ 06/PF/ELY/CAB/CGPMP/058/02/2026

Kinshasa, le

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

**RECRUTEMENT DES EXPERTS CHARGES DE LA REDACTION DU REPERTOIRE DES INCIDENTS
COLLECTES DANS LES PROVINCES DE KASAÏ, KASAÏ ORIENTAL, KWANGO, KWILU, MAI NDOMBE,
TSHOPO, HAUT UELE, BAS UELE, HAUT LOMAMI, ET LUALABA**

AMI N°03-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/02-2026

Source de financement : Sur fonds propres
Date de publication : 11 février 2026
Date de remise offres : 13 mars 2026
Durée de la mission : 30 jours calendaires
Lieu d'exécution de la mission : Kinshasa

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, FONAREV en sigle, approuvé par la DGCMP en date du 29 décembre 2025 et paru sur les sites web à accès libre www.armp-rdc.cd et www.fonarev.cd.
2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo des fonds à coupler avec les ressources légalement lui allouées, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de recrutement des experts chargés de la rédaction du répertoire des incidents collectes dans les provinces de Kasai, Kasai oriental, Kwango, Kwilu, Mai Ndombe, Tshopo, Haut Uele, Bas Uele, Haut Lomami, et Lualaba.
3. Dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat, le FONAREV conduit des activités de documentation des incidents relatifs aux violations graves des droits humains et du droit international humanitaire. Ces activités ont permis de collecter des données factuelles, des témoignages et des éléments de preuve dans plusieurs provinces du pays.
Cependant, afin de garantir la crédibilité, la cohérence méthodologique et l'exploitation stratégique de ces données à des fins de réparation, de plaidoyer et de redevabilité, il est nécessaire de procéder à la rédaction d'un rapport structuré et analytique de documentation des incidents. C'est dans ce contexte que le FONAREV envisage de recruter des experts qualifiés pour assurer cette mission.
4. **Objectif de l'intervention du consultant**

L'objectif de la mission est de produire un rapport national de documentation des incidents du FONAREV, fiable, rigoureux et conforme aux standards nationaux et internationaux en matière de documentation des violations des droits humains.

Il s'agira notamment de :

- Analyser et exploiter les données issues des activités de documentation du FONAREV ;
- Vérifier, recouper et consolider les informations collectées ;
- Structurer les incidents documentés par province, territoire et typologie ;
- Identifier les tendances, schémas récurrents et impacts sur les victimes ;
- Mettre en évidence les liens entre les incidents documentés et les mécanismes de réparation ;
- Formuler des conclusions et recommandations opérationnelles.

5. Etendue et durée de la mission

Les experts recrutés auront pour tâches principales de :

- Examiner les outils, bases de données et méthodologies de documentation utilisés par le FONAREV ;
- Traiter et analyser les fiches d'incidents, témoignages et éléments de preuve disponibles ;
- Procéder à la vérification et au recoupement des informations collectées ;
- Élaborer un plan détaillé du rapport de documentation ;
- Rédiger le rapport de documentation des incidents conformément à la structure validée par le FONAREV ;
- Intégrer les considérations transversales, notamment le genre, la protection des victimes et témoins, et la confidentialité ;
- Participer aux séances de validation technique et institutionnelle du rapport.

La mission se déroulera à Kinshasa et la durée totale de la mission est estimée à trente (30) jours calendaires.

6. Profil du Candidat

Les candidats doivent répondre au profil minimum suivant :

- Diplôme universitaire (Master minimum) en droit, droits humains, sciences sociales, relations internationales ou discipline équivalente ;
- Expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la documentation des violations des droits humains ou la rédaction de rapports similaires ;
- Bonne connaissance du contexte juridique, institutionnel et sécuritaire de la RDC ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise du français (la connaissance de l'anglais est un atout) ;
- Capacité à travailler avec sensibilité, impartialité et respect de la confidentialité.

7. Conditions à remplir et composition du dossier : Les candidats intéressés sont invités à soumettre un dossier de candidature comprenant les documents suivants :

- Une lettre de motivation signée (maximum 2 pages) ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- Une copie des diplômes et certificats pertinents délivrés par des institutions reconnues par la République Démocratique du Congo ;
- Un curriculum vitae signé (maximum 3 pages) ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale ou équivalent ;
- Une note méthodologique décrivant l'approche proposée ;
- Les preuves de missions similaires réalisées (attestations de bonne fin, contrats, procès-verbaux de

réception définitive ou équivalents).

8. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection d'un consultant individuel (SCI) en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et ses mesures d'application. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. **A ce stade de la procédure, seules les qualifications et les expériences des candidats seront évaluées. La note technique d'acceptabilité est fixée à 70%.**
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse suivante de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) :
FONAREV
Immeuble Riviera, 2^{ème} étage, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, n°26 avenue Colonel Lukusa, Commune de la Gombe, Kinshasa
Tél : (+243) 89 247 48 44
Email : cgmpmp@fonarev.cd
10. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en **Français** au plus tard **le vendredi 13 mars 2026 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa), sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « AMI N°03-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/02-2026 – recrutement des experts chargés de la rédaction du répertoire des incidents collectes dans les provinces de Kasai, Kasai oriental, Kwango, Kwilu, Mai Ndombe, Tshopo, Haut Uele, Bas Uele, Haut Lomami, et Lualaba »** à l'adresse suivante :
FONAREV
Immeuble Riviera, 2^{ème} étage, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, n°26 avenue Colonel Lukusa, Commune de la Gombe, Kinshasa
11. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu **le 13 mars 2026 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa)** à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

FONAREV

Immeuble Riviera, 2^{ème} étage, n°26 avenue Colonel Lukusa, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél : (+243) 89 247 48 44

Email : cgmpmp@fonarev.cd

FATA MAKUNGA Patrick
Directeur Général